

# FAQ



## Diplôme Universitaire Espaces Communs



- >> Organisation de la formation
- >> Financement de la formation
- >> Processus de candidature
- >> Processus de diplomation
- >> Et autres questions !



## **- Comment sont réparties les 140h de formation ?**

Les 140h de formation, à effectuer en 12 à 18 mois sont réparties comme suit :

- 72h de sessions immersives. Soit 3 voyages d'étude de 3 jours, dans un espace commun en France ou en Europe.
- 48h de sessions focus. Soit 3 ateliers théoriques de 2 jours, dans un espace commun à Paris ou à Marseille.
- 20h de travail personnel, réparties librement entre la rédaction d'une "fiche arteplan" (fiche d'identité d'un espace commun) ou la réalisation d'une interview et la réalisation d'un travail personnel libre (mémoire, podcast, roman photo, organisation d'un we ou d'un événement), répondant à deux critères : la mise en pratique des apprentissages du DU et l'impact comme commun de la connaissance à la communauté étendue du DU.

## **- La formation est-elle compatible avec une occupation professionnelle à temps plein ?**

Oui ! Elle a été imaginée pour que ce soit possible et, de fait, la majorité des étudiant.e.s ont une occupation professionnelle à temps plein.

Les étudiant.e.s sont en effet informé.e.s à l'avance du programme des sessions et peuvent s'organiser librement pour pouvoir y participer.

## **- Qu'est ce que le collectif apprenant ?**

Le collectif apprenant est l'ensemble des participant.e.s à la formation. Il réunit 3 catégories de personnes sélectionnées pour maintenir un équilibre en terme d'âge, de genre, d'origine géographique et d'expérience :

- Des personnes qui travaillent déjà dans un espace commun, et qui ont pour enjeu de prendre du recul sur leur pratique, partager leurs expériences, relever collectivement les défis posés par leurs projets, monter en compétence, formaliser les connaissances et compétences qui peuvent l'être.
- Des personnes qui souhaitent ouvrir un espace commun et qui ont pour enjeu d'apprendre auprès d'autres porteurs de projets, avoir des retours d'expériences découvrir d'autres manière de faire, s'intégrer dans un écosystème d'acteurs de tiers lieu.
- Des parties prenantes, au contact régulier avec les espaces communs (collectivités, propriétaires, aménageurs, promoteurs, secteur social, artistes,...) dont l'enjeu est de comprendre au mieux leur fonctionnement dans un objectif d'acculturation.

## **- Comment sont choisis les lieux des sessions immersives ?**

Chaque année, l'équipe pédagogique sonde le collectif apprenant et le cercle éditorial sur de nouveaux lieux pertinents pour accueillir une session du DU.

## **- Peut-on suivre la formation si l'on vit en dehors de France ?**

Oui ! Dans le collectif apprenant, il y a des étudiant.e.s qui vivent au Canada, en Belgique et au Sénégal. Il est cependant important de noter que cela requiert une organisation et des coûts importants.





## - *Quel est le calendrier des sessions pour 2022 ?*

<b>Dates</b>	<b>Session, ville</b>
19, 20, 21 janvier 2022	Session immersive à la Padaf, Antony
9,10, 11 février 2022	Session immersive Communa, Bruxelles
29, 30 mars 2022	Session focus design d'espaces, normes et réglementations, Paris ou Marseille
20, 21, 22 avril 2022	Session immersive Saisons Zéro, Roubaix
17, 18 mai 2022	Session focus modèles économiques, Paris ou Marseille
6, 7, 8 juillet 2022	Session immersive à la Ferme de la Mhotte, Saint Menoux
Septembre 2022	Session immersive Carton Plein, Livradois Forez
12, 13, 14 octobre 2022	Session immersive Hôtel Pasteur, Rennes
25, 26 octobre 2022	Session focus publics et programmation, Marseille



## **- Quel est le coût de la formation ?**

Il y a deux tarifs :

\*Le tarif entreprise est à 4200 euros.

\*Le tarif individuel est à 1200 euros.

## **- Puis-je faire financer le DU grâce à mon Compte Personnel de Formation ?**

Malheureusement, ce n'est pas encore possible, nous y travaillons et espérons que ce sera le cas en 2023.

## **- De quelles aides puis-je bénéficier pour m'aider à financer cette formation ?**

Certain.e.s étudiant.e.s ont reçu une aide de Pôle Emploi.

## **- Qu'inclut le coût de la formation ?**

Le coût de la formation inclut le suivi pédagogique et administratif de l'étudiant.e. Il inclut également les déjeuners dans le cadre des sessions immersives.

Les frais de transport, d'intendance et éventuellement de logement sont donc à charge des étudiant.e.s.





## **- Quel est le processus de sélection des étudiant.e.s ?**

- > Les candidat.e.s sont invité.e.s à répondre à un questionnaire de motivation et à transmettre un CV.
- > Puis, le jury, composé d'un.e membre de Yes We Camp, d'un membre d'Ancoats, et d'un.e professeur.e de l'Université Gustave Eiffel, se réunissent et décident des étudiant.e.s qu'ils et elles souhaitent rencontrer lors d'un entretien de motivation.
- > Les entretiens de motivation durent 15 minutes et portent sur la motivation et le projet professionnel/personnel du/de la candidat.e.
- > Suite aux entretiens, le jury se réunit de nouveau et sélectionne les candidat.e.s selon les critères suivants : motivation du/de la candidat.e, adéquation entre la formation et son projet professionnel/personnel, complémentarité vis-à-vis des profils des autres participant.e.s, expérience professionnelle préalable, potentiel collaboratif.
- > Le collectif apprenant ainsi formé est constitué d'un tiers d'équipes de lieux, d'un tiers de porteurs/porteuses de projet et d'un tiers de parties prenantes (professionnels en lien avec les espaces communs).

## **- Quel est le ratio candidatures reçues/retenues ?**

Nous recevons en moyenne une soixantaine de candidatures par session et en retenons une dizaine.

## **- Quelles sont les questions dans le formulaire de candidature ?**

Le formulaire est divisé en 4 parties :

- 1 : Nous vous demandons votre nom, prénom, adresse, région, téléphone, occupation, CV et profil LinkedIn (si existant).
- 2 : Nous vous demandons quel est votre lien aux espaces communs (si vous travaillez dans un lieu, ou êtes impliqué.e dans une création de lieu, ou n'êtes pas directement impliqué.e mais intéressé.e par les espaces communs en général).
- 3 : Nous vous demandons pourquoi vous souhaitez faire cette formation et ce que vous en attendez.
- 4 : Nous vous demandons de vous décrire en 80 mots.

## **- Je suis étudiant.e, puis-je participer au DU Espaces Communs ?**

Dispositif de formation continue, le DU s'adresse avant tout à un public ayant déjà un pied dans le monde du travail. Fondé sur le partage de pratiques et d'expériences, il implique que les participant.e.s aient déjà un minimum d'expérience, dans la gestion d'un lieu ou non. Donc, a priori, le DU Espaces Communs ne s'adresse pas aux jeunes étudiant.e.s, en licence ou en master. Nous avons cependant comme projet de développer au sein du DU des espaces-temps pour permettre la participation d'étudiant.e.s.

## **- Y-a-t-il un niveau d'étude minimum requis pour rejoindre le DU ?**

Non ! Seuls votre motivation, expérience et niveau d'avancement de projet professionnel comptent.



***- Quand les prochaines sessions de candidature auront-elles lieu ?***

Les prochaines sessions de candidature auront lieu en février, avril et octobre 2022.

***- Après avoir candidaté, en combien de temps puis-je espérer avoir un retour m'informant si j'ai été sélectionné.e ou non ?***

Il se passe un mois entre la fermeture des candidatures et la notification d'admission ou de rejet de la candidature.





### ***- Comment valide-t-on le DU Espaces Communs ? Est-ce une formation diplômante ?***

Pour valider le DU Espaces Communs, il faut avoir réalisé les 140h de formation, soit, participé à 3 sessions immersives, 3 sessions focus, avoir réalisé une fiche arteplan ou un interview et avoir réalisé un travail personnel faisant atterrir les apprentissages du DU et alimentant les communs de la connaissance pour la communauté étendue du DU.

A la fin de son parcours, l'étudiant.e est convié.e à un oral de diplomation dans le cadre duquel il/elle présente son travail personnel et échange avec le jury (Université Gustave Eiffel, Ancoats, Yes We Camp) quant à son parcours au sein du DU.

Suite à cet oral et sur décision favorable du jury, l'étudiant.e se voit remettre un diplôme de la part de l'Université Gustave Eiffel.





### **- Comment suivre l'actualité du DU ?**

En vous inscrivant à notre newsletter : une fois tous les deux mois, vous recevrez des retours sur les sessions qui ont eu lieu, des informations sur le collectif apprenant, les dates à retenir et de la veille partagée.

En suivant notre page LinkedIn.

### **- Les sessions ont-elles toujours lieu en cas de re confinement ? Sous quel format ?**

Lors des précédents confinements, les sessions focus ont continué à avoir lieu, en visio conférence. Lorsque le confinement était strict, les sessions immersives n'ont pas pu avoir lieu. Cependant, lorsque la situation sanitaire le permettait, elles ont eu lieu.

### **- Est-il possible de suivre la formation à distance, en visio ?**

Il n'est pas possible de suivre la formation à distance, sauf si la situation sanitaire l'oblige.

En effet, le DU Espaces Communs est fondé sur des principes pédagogiques d'immersion, de rencontre et d'échanges rendus possibles grâce à la réunion physique du collectif apprenant.

